

Dossier CRAS (papier et web) - 6 novembre 2016

Au sommaire :

Documents sur quelques rassemblements (Sivens, Toulouse...) en hommage à Rémi Fraise tué le 26 octobre 2014 à Sivens.

Documents extraits des sites suivants :

Bouilles : <https://tantquilyauradesbouilles.wordpress.com/>

IAATA : <https://iaata.info/>

Médiapart

Tarn Libre : <http://www.letarnlibre.com/>



Rassemblements organisés en mémoire de Rémi Fraisse

[Soutien à la ZAD du Testet-vendredi 21 octobre 2016](#)

[#RémiFraisse](#) : [#GAILLAC](#) - [#TESTET](#) - [#SIVENS](#) et aussi [#DUNKERQUE](#) [#PARIS](#)
[#SaintETIENNE](#) [#TOULOUSE](#) [#Strasbourg](#) [#CLERMONTFERRAND](#) [#MOULINS](#) [#NICE](#)
[#BREST](#) [#GRENOBLE](#)

Un petit point sur les différents rassemblements organisés partout en France en mémoire de Rémi Fraisse. Ni renonce, Ni recule ! Ni oubli, ni pardon! N'hésitez pas à nous informer d'autres rassemblements dont vous auriez connaissance et/ou à en organiser près de chez vous!

Mercredi 26 octobre

[#BREST](#) - 18h30 Place de La Liberté en bas des marches de la mairie -

<https://www.facebook.com/NDDL29/> Durant l'automne 2014, à Sivens dans le Tarn, la violence de l'Etat s'est exercée comme rarement face aux défenseurs d'une juste cause et a abouti à un drame. Dans la nuit du 25 au 26 octobre 2014, Rémi Fraisse, un jeune bénévole passionné d'écologie, luttant pacifiquement pour la protection de l'environnement a été tué par la gendarmerie française. 2 ans après l'assassinat de Rémi Fraisse sur la ZAD du barrage de SIVENS, rendons lui hommage. A Brest, le collectif brestois de soutien à la lutte contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes invite la population à se retrouver dignement pour rendre hommage à Rémi Fraisse le mercredi 26 octobre 2016 à 18h30 Place de La Liberté en bas des marches de la mairie. Chacun.e est invitée à venir avec sa lampe frontale

[#CLERMONTFERRAND](#) - 18h30 - Palais de justice <https://www.facebook.com/events/343...>

[#DUNKERQUE](#) - 18h (lieu à préciser) : Hommage à Rémi FRAISSE ... 2 ans, n'oublions pas ! 2 ans après l'assassinat de Rémi Fraisse sur la ZAD du barrage de SIVENS, rendons lui hommage ! source: <https://dunkerque.demosphere.eu/rv/629>

[#GRENOBLE](#) 18h place Notre-Dame pour rendre hommage à Remi Fraisse et poursuivre sa lutte : <http://www.ici-grenoble.org/agenda/evenement.php?id=2631>
<https://www.facebook.com/events/674...>

[#NANTES](#): 18h30 : Pour une marche de la préfecture, où des objets pourront être déposés en hommage, jusqu'au Commissariat de Waldeck. <https://nantes.indymedia.org/events/35990> En mémoire à Rémi, afin que l'espoir revive et que cessent les violences de l'Etat, des milices et l'impunité policière Le 8 octobre 2014 nous dénoncions, jusque dans la cours même de la préfecture, le jet de grenades sur des manifestant-e-s occupant une caravane, geste criminel si il en est. 18 jours plus tard, c'est précisément ce geste qui a tué Rémi. Parce que nous n'allons rien lâcher, parce que nous avons encore en tête la relaxe, 10 ans après, des 2 policiers responsables de la mort de Zyed et Bouna, parce que nous n'oublions pas non plus les morts d'Adama Traoré, 24 ans (2016,

Val d'Oise), Timothée Lake, 20 ans (2014, Toulouse), Wissam El Yamni, 30 ans (2012, Clermont Ferrand), Ali Ziri, 69 ans (2009, Argenteuil), Habib Ould Mohamed, 17 ans (1998, Toulouse), Malik Oussekine, 22 ans (1986, Paris), Vital Michalon, 31 ans (1977, Creys-Malville), et tant d'autres, tout-e-s victimes des « forces de l'ordre ». Comme annoncé il y a un an : « Nous entendons pérenniser cette date anniversaire, pour la défense de l'environnement comme condition nécessaire à la survie de l'humanité, et contre l'individualisme, facteur d'inégalités. »

#PARIS - 18H - place de la République Mercredi 26 octobre, rassemblons-nous pour rendre hommage à Rémi Fraisse, au métro Ménilmontant, ligne 2, à 18h. Rémi Fraisse était un étudiant botaniste de 21 ans, qui menait ses études sur le terrain tout en s'opposant au projet de barrage sur la zone à défendre de Sivens. Dans la nuit du 25 au 26 octobre, la police tua Rémi en envoyant une grenade offensive qui resta coincée entre son sac et son dos. Cette grenade est toujours utilisée par les CRS. La police est une institution qui a tué, tue et continuera de tuer, mais c'est surtout l'institution répressive par excellence, qui vise les classes populaires au quotidien, ainsi que les militants politiques. Depuis le mouvement contre la loi travail et son monde, cette violence a gagné en visibilité et des gens ont commencé à s'organiser pour ne plus subir. Dans un climat nauséabond où les menaces d'expulsion de la zone à défendre de Notre-Dame-Des-Landes sont régulières et à prendre au sérieux, où la frange la plus radicale de la police organise des grèves sauvages pour demander un droit qu'elle s'accorde déjà, c'est-à-dire le droit de pouvoir utiliser leur arme à feu pour « se défendre », où un syndicat de police appelle à manifester pour soutenir cette institution mortifère le jour de la mort de Rémi, nous ne voyons qu'une seule solution, qui est de se rassembler pour rendre hommage à Rémi et toutes les victimes des violences policières. Pour Rémi, Zyed et Bouna, Adama et toutes les autres personnes assassinées par la police, convergeons au métro Ménilmontant, à 18h, le mercredi 26 octobre. Nous défendrons la Zad de NDDL en l'honneur de Rémi et pour que d'autres possibles s'ouvrent ! Le collectif en soutien à la ZAD de NDDL et le collectif jeune en soutien à la ZAD de NDDL organisent conjointement l'événement. Nous appelons toutes les organisations et tous les collectifs à se greffer à cet appel, à le relayer et à produire leur propre appel que nous relayerons. Nous appelons l'ensemble des personnes qui répondront présentes à ramener des pancartes, banderoles et tout ce qui pourra permettre de passer un message pour rendre hommage à Rémi, ainsi que les autres victimes de la police. Une cantine sera probablement présente, mais pour l'instant nous ne pouvons rien garantir, donc n'hésitez pas à ramener de quoi pique-niquer. Nous appelons toutes les villes à organiser des rassemblements en hommage à Rémi Fraisse. sources : <https://paris.demosphere.eu/rv/50168> &

<https://www.facebook.com/events/166440590467389/> PARIS - 18H - Ménilmontant (Paris 11)

source : <https://paris.demosphere.eu/rv/50691> **#STRASBOURG** - 14h30 devant le Parlement Allée du Printemps <http://www.bastamag.net/De-Toulouse-a-Strasbourg-des-rassemblements-en-hommage-a-Remi-Fraisse>

#TOULOUSE 16h30 - Marche de Marengo SNCF à François Verdier

(<https://www.facebook.com/events/186...>) En hommage à Rémi Fraisse, mort dans la nuit du 25 au 26 Octobre 2014 sur la zone de Sivens, réunissons nous pour une grande manifestation à Toulouse. Trajet de Marengo SNCF à François Verdier pour rejoindre la marche du collectif ZaD31 et marché jusqu'au Capitole où il y aura certainement des prises de paroles, et une assemblée générale. Ni Oubli, Ni Pardon.

#TOULOUSE 18H30 - Marche du Monument aux Morts jusqu'au Capitole

(<http://zad.nadir.org/spip.php?article4129>) En mémoire à Rémi, afin que l'espoir revive et que cessent les violences de l'État, des milices et l'impunité policière. La lutte contre le projet de barrage à Sivens n'a pas été vaine : elle a révélé comment des décideurs détruisent l'environnement, les ressources naturelles et la biodiversité, favorisent une agriculture mortifère, bafouent la démocratie, gaspillent l'argent public, recourent à la violence d'État, et au final s'appuient sur des milices pour faire régner la terreur. Et le 30 juin 2016, une décision de justice rendue par le TA de Toulouse a donné entièrement raison aux opposants au barrage. Depuis ce jugement, l'illégalité a clairement changé de camp : elle est désormais le fait de ce projet lui-même et non plus de ceux qui le combattent. Le 8 octobre 2014 nous dénoncions, jusque dans la cours même de la préfecture, le jet

de grenades sur des manifestant-e-s occupant une caravane, geste criminel si il en est. 18 jours plus tard, c'est précisément ce geste qui a tué Rémi. A l'automne 2014, une vaste mobilisation populaire, l'avis négatif de la Commission européenne, le rapport critique d'experts gouvernementaux et la mort d'un homme ont interrompu le chantier. Pour réaffirmer la justesse de ce combat, pour exiger le respect de nos droits fondamentaux, pour rendre hommage à Rémi, pour dénoncer les crimes policiers impunis, pour nous opposer aux évacuations à Calais, à NDDL et ailleurs, parce que notre indignation sociale, même réprimée, est toujours bien là, participons à une grande manifestation unitaire, apaisée et résolue, le 26 octobre à Toulouse. Parce que nous n'allons rien lâcher, parce que nous avons encore en tête la relaxe, 10 ans après, des 2 policiers responsables de la mort de Zyed et Bouna, parce que nous n'oublions pas non plus les morts d'Adama Traoré, 24 ans (2016, Val d'Oise), Timothée Lake, 20 ans (2014, Toulouse), Wissam El Yamni, 30 ans (2012, Clermont Ferrand), Ali Ziri, 69 ans (2009, Argenteuil), Habib Ould Mohamed, 17 ans (1998, Toulouse), Malik Oussekiné, 22 ans (1986, Paris), Vital Michalon, 31 ans (1977, Creys-Malville), et tant d'autres, tout-e-s victimes des « forces de l'ordre ». Comme annoncé il y a un an : « Nous entendons pérenniser cette date anniversaire, pour la défense de l'environnement comme condition nécessaire à la survie de l'humanité, et contre l'individualisme, facteur d'inégalités. »

Rassemblements ayant eu lieu:

[#SIVENS](#) dimanche 23 à 11h30. RDV parking leclerc de Gaillac Rendez-vous au parking du Leclerc de Gaillac pour co-voiturage vers la Maison de la Forêt de Sivens, où un pique-nique est organisé à midi. "Deux après, nous revenons à l'endroit où nous nous étions soulevés contre un projet de barrage absurde. Où un jeune homme a été tué par les forces dites de l'ordre. Nous aurons plus que jamais la tête haute, après le jugement du tribunal administratif qui a rendu le projet illégal en reprenant les arguments qui étaient ceux des opposants. Nous y rendrons hommage à tous ceux qui se sont impliqués sans attendre que la justice aille dans le sens de leur engagement. Au premier rang desquels Rémi Fraise. Au-delà des larmes, nous lancerons l'alarme contre les attaques en cours, celle de Notre-dame-des-Landes notamment, où se retrouvent des logiques mortifères comparables, mais aussi des raisons de ne pas baisser les bras. Rendez-vous au parking du Leclerc de Gaillac dimanche 23 octobre à 11h30 pour co-voiturage vers la Maison de la Forêt de Sivens, où nous pique-niquerons à midi. A la suite de quoi nous descendrons vers le lieu du chantier. Prévenez vos amis et connaissances." Covoit' depuis Toulouse : RDV Parking métro Balma Gramont à 10h15. Envoyer un mail à Bettina pour s'inscrire (pichon.bettina@gmail.com) et dire s'il s'agit d'une demande de place (nb), d'une offre de place (nb) et heure de retour de préférence (+ numéro de tél bienvenu).

[#SaintETIENNE](#) - Samedi 22 octobre & Dimanche 23 octobre - RDV le samedi à 11H - la Gueule Noire (16 rue du Mont à Saint Etienne) <https://desarmonslapolice.noblogs.org/> Forum pour le désarmement de la police et la démilitarisation des conflits, gros week-end de mobilisation qui se prépare sur Saint-Étienne les 22 et 23 octobre 2016 presque 2 ans jour pour jour après la mort de Rémi Fraise. "Depuis 1912 et les premiers gazs lacrymogènes, on voit se multiplier l'utilisation, par la police et l'armée, d'armes à létalité réduite. Plus couramment appelées « armes non-létales », elles, et le système qui les encadre, font pourtant une quinzaine de morts par an. Grenades, Flash-Balls, Taser, la militarisation du maintien de l'ordre répond à une volonté de réprimer la moindre rébellion, la moindre résistance, la moindre déviance. Que ce soit dans les quartiers ou pendant un mouvement social, contre des sans-papiers ou des militant'es, la police et la gendarmerie usent de la force armée que l'État lui octroie. Les armes policières utilisées en France et exportées dans le monde entier, sont fabriquées sur le sol français. Verney Carron à Saint Etienne, Alsetex dans la Sarthe, Nobel Sport à Pont-de-Buis sont les entreprises de ce commerce juteux. Nous voulons mener une percée dans l'imaginaire en ciblant ceux qui produisent les armes de la police. En s'interrogeant sur la logistique qui fait vivre la répression, qui la met en œuvre et en ciblant ce que cette militarisation des conflits et ces politiques de terreur signifient au quotidien sur la population. L'année dernière un premier week-end de mobilisation a eu lieu à Pont de Buis pour pointer l'usine et sa production mortifère. "

Mardi 25 octobre

#MOULINS: 18h - Place d'Allier source : <https://www.facebook.com/events/169182100205571/>

#NICE: 20h - Place Garibaldi source: <https://www.facebook.com/events/200840953687104/>

Presse et document après les rassemblements

Sivens :

<https://blogs.mediapart.fr/helene-duffau/blog/231016/remi-fraisse-sivens-un-hommage-au-couteau>

Rémi Fraisse : à Sivens, un hommage au couteau (site Médiapart)

- 23 oct. 2016 Par [helene duffau](#)
- Blog : [Le blog d'Hélène Duffau](#)

Alors que le projet de barrage a récemment été déclaré illégal par la justice, des agriculteurs pro-barrage menés par une élue locale ont pourtant agressé les personnes venues rendre hommage à Rémi Fraisse.

Depuis la résistance contre le projet de barrage de Sivens, depuis les multiples agressions que les opposants ont subies de la part des agriculteurs pro-barrage organisés en véritable milice locale, il s'agit de rester groupés pour se rendre à Sivens. Un rassemblement a donc eu lieu à 11 h 30 ce matin à Gaillac, afin de partager les voitures.

Midi quatre, après confirmation de l'itinéraire, une vingtaine de véhicules se mettent en route et chacun arrive à bon port. Une équipe de l'AFP est avec le groupe. Des gendarmes sont stationnés à plusieurs endroits du parcours.

Le pique-nique se déroule sous un ciel à peine voilé. L'air est doux, l'ambiance est à la fois chaleureuse et recueillie. Un peu plus de quatre-vingts personnes sont réunies. Mais une rumeur circule : des pro-barrage bloquent l'accès à la dalle — partie de la zone humide dévastée qui a été damée. L'hommage doit pourtant se dérouler là, à l'endroit où Rémi Fraisse été tué, il y a près de deux ans.

Il est 13 h 45 quand les participant-es à l'hommage se mettent en marche pour descendre dans la vallée. L'accès du chemin est barré par trois troncs déposés la veille, en toute impunité semble-t-il. Des personnes en canne ou béquilles sont empêchées de circuler.

Tout au long du chemin, des feuilles volettent, les arbres sont à l'automne, la forêt est magnifique.

Plus bas, deux voitures bloquent le passage, en une zone où la circulation automobile est pourtant interdite. L'une en travers, l'autre derrière, en L. Les engins sont encadrés d'une vingtaine de personnes, visages fermés, qui barrent le passage. À l'avant, une adjointe de la mairie de Lisle-sur-Tarn, très investie pour dénigrer les opposant-es au barrage*, bombe le torse et harangue le cortège. L'élue crie que les chiens doivent être tenus en laisse pour circuler sur le site, ils ne passeront pas sans ça. D'aucuns essaient contourner ceux qui barrent l'accès et trois jeunes femmes se font taillader par un homme posté sur le bord gauche. Très agressif, il a dissimulé un couteau dans sa main droite. De nombreux témoins voient ce qui survient, s'insurgent, la scène est filmée. Aussitôt, appel au 17 par 2 participant-es au cortège, une troisième joint la préfecture.

Le ton est monté. Les pro-barrage semblent chargés d'alcool ce qui rendra certains peu alertes dans le maniement des bâtons dont ils se sont équipés.

Aussitôt les gendarmes débarqués à l'arrière des pro-barrages, les miliciens calment le jeu. Le cortège en hommage se faufile sur la droite des véhicules. Une partie rejoint la dalle, l'autre approche des gendarmes pour dire la violence, les agressions, la colère. Une équipe de France 2 est présente, filme les blessures, reçoit des témoignages.

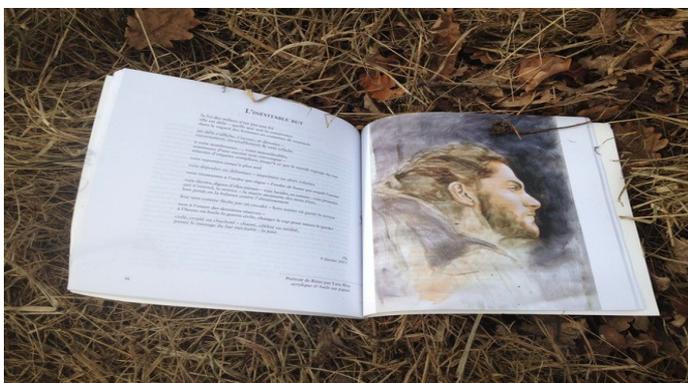
On passera sous silence la leçon de morale que certains « gardiens de la paix » professent à celles et ceux qui réclament le droit à circuler librement, comme celui de rendre hommage en paix ; le parti-pris des mêmes.

Un tractopelle débarque dans le jeu. S'ensuit une scène d'un autre monde : l'élue au torse bombé ouvre la voie au véhicule qui étale d'un coup de pelle la terre fermant auparavant l'accès à la dalle. Elle marche devant la benne du tracteur, fière, conquérante, en une posture saisissante. Les gendarmes présents sont sans réaction tandis que le tracteur progresse en direction de celles et ceux qui rejoignent la dalle pour l'hommage. Irait-il jusqu'à charger les piétons ?

Les gendarmes s'avancent enfin et le tracteur s'immobilisera à proximité du lieu de recueillement.

Le cortège s'arrondit pour assister à une performance dansée accompagnée du chant d'une flûte. Pendant ce temps, et tant que durera l'hommage, le moteur du tracteur restera en marche, tandis que certains des pro-barrage hurleront comme le font les loups, siffleront, tenteront par tous les moyens de pourrir la cérémonie. Viendront quelques lectures et partages de temps silencieux.

R... comme © HD



Une fois son hommage rendu, le cortège se regroupe pour reprendre le chemin vers la maison de la forêt. Il est 14 h 56. Les gendarmes contiennent par la force les miliciens qui auraient sans doute aimé casser quelques figures et, peut-être, taillader à nouveau quelques jeunes femmes. L'élue au torse bombé hurle en direction du cortège qu'il y en avait marre de ces zones de non-droit. Mais, de quel droit parle-t-elle ? Celui de renier les décisions de justice ? Celui d'agresser impunément ? Le droit de naviguer en eaux troubles et de refuser de rendre des comptes ?

Les personnes qui, à la suite d'une mort tragique, réalisent collectivement un travail de mémoire, seront escortées de quelques gendarmes. Lorsque le groupe est nouveau rassemblé près de la maison de la forêt, échanges de numéros de téléphone des témoins de l'agression, visionnage des vidéos gardant la preuve des faits.

Affaires à suivre.

** Il se dit ici que le mari, de ladite élue, également présent, a racheté des terres proches du barrage illégal pour du maraîchage en agriculture biologique. Des terres non irriguées. Comptait-il sur les relations de son épouse pour que l'eau vienne à lui sans tarder ?*

- Sur France 3, [la dépêche AFP](#) de ce jour
- [Sivens un barrage illégal et dépourvu d'utilité publique](#)
- [À Sivens, « le risque de nouveaux drames », Ligue des droits de l'Homme](#)

Article Extrait du *Tarn Libre*- 23 et 24.10.2016



<http://www.letarnlibre.com/2016/10/23/4918-sivens-octobre-deux-ans-apres-mort-remi-fraise-150-personnes-lui-ont-rendu-hommage-sur-site-projet-barrage.html>

Sivens : ce 23 octobre, deux ans après la mort de Rémi Fraise, 150 personnes lui ont rendu hommage sur le site du projet de barrage



Dimanche 23 octobre, à Sivens, 150 personnes ont rendu hommage à Rémi Fraise, deux ans après sa mort.

Ce dimanche 23 octobre, en début d'après-midi environ 150 personnes se sont retrouvées à Sivens (Lisle sur Tarn, Tarn), sur le site de ce qui était le projet de barrage où Rémi Fraise est mort il y a deux ans, dans la nuit du 25 au 26 octobre 2014, victime d'une grenade offensive lancée par un gendarme.

- [Un rassemblement en hommage à Rémi Fraise qui a duré une heure](#)
- [Trois jeunes femmes blessées par arme blanche au cours d'une échauffourée avec des partisans du barrage](#)

Un rassemblement en hommage à Rémi Fraise qui a duré une heure

Commencé vers 14 h 15 par une minute d'hommage au jeune homme, avec une scénographie symbolisant sa résurrection, le rassemblement s'est prolongé pendant une heure avec des prises de paroles d'opposants au projet de barrage.. Les intervenants ont rappelé que, porté par le Conseil Général du Tarn avec la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG), abandonné en mars 2015, le projet s'est avéré « illégal », la Cour d'appel de Toulouse ayant annulé en juin 2016 trois des arrêtés qui avaient permis le démarrage du chantier. Plusieurs personnes ont lu des

textes extraits du recueil « R comme ».

Trois jeunes femmes blessées par arme blanche au cours d'une échauffourée avec des partisans du barrage



• *L'une des jeunes femmes victime d'un coup de couteau montre sa blessure.*

Avant de parvenir sur le site de Sivens, via la route qui descend de la Maison forestière de la forêt domaniale, le cortège qui souhaitait rendre hommage à Rémi Fraisse s'est retrouvé face à une vingtaine de personnes, favorables au barrage, parmi lesquelles Pascale Puibasset, adjointe au maire de Lisle sur Tarn, habitante de la vallée du Tescou et responsable de l'association Vie eau Tescou, groupe rejoint par plusieurs dirigeants de la FDSEA 81, dont Philippe Jougla, le président du syndicat agricole.

Alors que les deux groupes étaient « au contact », trois jeunes femmes ont été blessées, l'un des membres du groupe des « partisans du barrage » leur ayant donné un coup de couteau dans le ventre. La gendarmerie est intervenue pour s'interposer. A la fin du rassemblement, les victimes et les témoins de cette agression - « Elle a été photographiée » indiquaient plusieurs personnes - se sont réunis et le dépôt d'une plainte semblait le plus probable.

Thierry Tchukriel

Texte d'unE participant au rassemblement à Sivens

Serait-il possible de vivre debout

Voilà que l'on se cache

Quand se lève le vent

De peur qu'il ne nous pousse

Vers des combats trop rudes.....

..

Serait-il possible de vivre debout, Brel,

2 ans après la mort de Rémi Fraisse, nous étions plus de quatre vingt à lui

rendre hommage sur le lieu de son assassinat

Plus de 80 à demander justice

Plus de 80 à rappeler que la Déclaration d'Utilité Publique de ce barrage a été par la justice administrative déclarée illégale, ce chantier était illégal

Plus de 80 à marquer notre soutien et notre solidarité aux luttes en cours , Calais , NNDL, Bure.....

Plus de 80 à faire face à des pro-barrages organisés en milice voulant nous interdire et l' accès au site et ce moment de recueillement

Plus de 80 à faire face à ces miliciens maniant le couteau, de préférence sur des femmes en toute impunité

Le 23 octobre nous avons fait ce que nous avons choisi de faire, ne pas être seul face à la nuit qui tombe

La nuit, imposée par ces milices soutenues par la police, par des politiciens corrompus et autres financiers détruisant la nature et le vivant pour du fric, peut être longue mais le jour finit toujours par arriver

Tout dépend de notre détermination et de notre courage

24,10,2016

Honte et irresponsabilité

Le Parti de Gauche 81 exprime sa totale solidarité avec les camarades de Rémi Fraisse venus lui rendre hommage deux ans après sa mort sur les lieux du projet de barrage de Sivens. Alors qu'ils avaient prévu de commémorer dans le calme et le recueillement la mémoire d'un jeune homme mort pour une cause juste, comme l'a reconnu le tribunal administratif en annulant la déclaration d'utilité publique du barrage, ils ont été victimes d'une agression qui aurait pu avoir des conséquences graves. Qu'une adjointe municipale et le président de la FDSEA du Tarn aient participé à ces événements ajoute l'irresponsabilité à la honte de venir troubler l'hommage rendu. Ces actes les disqualifient dans les démarches futures pour rechercher les solutions qui permettront à la vallée du Tescou de retrouver le calme avec un projet de territoire co-construit avec tous les citoyens.



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Tarn

Communiqué

Dimanche 23 Novembre une centaine de personnes se sont retrouvés sur le site du projet du barrage de Sivens pour commémorer la mort de Rémy Fraisse décédé la nuit du 25 au 26 Octobre 2014 sur les lieux, victime d'une grenade offensive lancée par un gendarme mobile.

La cérémonie a pu finalement avoir lieu, après un bref affrontement avec une vingtaine d'individus (dont une minorité d'agriculteurs) pro barrage bien décidés à empêcher cette commémoration, et avec l'intervention tardive de la gendarmerie (PSIG de Gaillac). L'un de ces individus, armé d'un couteau, a même légèrement blessé trois jeunes filles. Des plaintes ont été déposées.

Il est inacceptable dans un état de droit que des personnes s'autorisent en toute impunité d'interdire une cérémonie de commémoration et de recueillement à la mémoire de Rémy Fraisse.

Il est très préoccupant que les gendarmes aient refusé de désarmer, voire d'interpeller l'individu en question malgré notre insistance.

Mais il est surtout particulièrement scandaleux et insupportable que des élus syndicaux et politiques cautionnent par leur présence en toute connaissance de cause de telles actions.

Ainsi, on a vu (et photographié) madame Pascale Puibasset, adjointe au maire de Lisle sur Tarn, s'afficher en tête des nervis devant la camionnette barrant la route.

Monsieur Philippe Jougla, le président de la FDSEA (syndicat agricole « majoritaire ») et quelques autres élus locaux pro barrage osent prétendre, sans honte ni peur du ridicule, prendre au sérieux un « risque de réoccupation de la ZAD ». Hypothèse absurde en l'absence de tout risque de reprise des travaux et à l'entrée de l'hiver !

Si rassurer les riverains c'est cautionner ces méthodes, promouvoir la violence et bafouer la mémoire d'un jeune de 21 ans, gageons que le projet du territoire placé sous l'autorité de l'état va avoir du mal à se construire dans un climat apaisé...

La Confédération Paysanne du Tarn (avec le Collectif Testet) est prête, pour sa part, à un dialogue constructif avec tous les partenaires de bonne volonté.

Le 25 octobre 2016

Christophe Curvale, porte-parole
Alain Hébrard (09 75 91 81 67, 06 83 90 53 33)

Maison des Associations - Place du 1^{er} Mai – 81100 CASTRES
Tél : 05.63.51.08.47 - Fax : 05.63.51.85.03
Courriel : confpays.81@free.fr

<https://iaata.info/Manifestation-hommage-a-Remi-Fraisse-26-octobre-2016-1644.html>

Manifestation hommage à Rémi Fraisse 26 octobre 2016

Publié le 29 octobre 2016

Il y a deux ans Rémi Fraisse a été tué par les forces de l'ordre sur la ZAD de Sivens. Une manif en hommage a eu lieu à Toulouse réunissant plus de 400 personnes, manif sous haute tension et accompagnée d'un dispositif policier disproportionné. Elle s'est très bien déroulée et contrairement au dires des merdias de masse, elle était autorisée, oui, nous bravons les interdit, désobéissons quand cela est nécessaire mais à quoi bon mentir à propos d'une manif autorisée si ce n'est pour alimenter la peur et faire passer les « zadistes » pour des hors la loi vis-à-vis de la population ???

Devant le Monument aux morts, plusieurs prises de paroles ont rendu hommage à Rémi mais ont aussi dénoncé une répression, rappelant notamment la mort d'Adama Traoré cet été, de Vital Michalon en 1977, la violence des milices fascistes qui, pas plus tard que dimanche 23, ont essayé d'empêcher la commémoration à Sivens [en blessant 3 femmes au couteau](#), l'impunité policière, le démarrage de travaux sans que tous les recours aient été épuisés de Grands Projets Nuisibles et Imposés (détruisant l'environnement et bafouant la démocratie). L'accent a été mis sur le fait que Rémi a été tué sur un chantier illégal, la décision de justice rendue par le Tribunal Administratif de Toulouse ayant donné entièrement raison aux opposant.e.s au barrage en annulant la DUP [1] du barrage du Testet.

Ni oublié ni pardon

Puis le cortège s'est mis en mouvement, direction Arnaud Bernard.

Le dispositif policier mis en place était impressionnant : BAC en civil, policier.e.s, CRS, gendarmes mobiles... Les forces de l'ordre encadraient l'intégralité du cortège et bloquaient toutes les rues menant vers le centre-ville.

Malgré la provocation de ce déploiement des forces de l'ordre, aucun incident notable n'est survenu.

Des slogans ont été scandés tout au long du parcours. Certain.e.s rendaient hommage à Rémi Fraisse mais rappelaient les autres personnes tuées par la police (« *Rémi, Adama, Zyed et Bouna, on n'oublie pas ! On pardonne pas !* ») d'autres dénonçaient la répression et les violences dans les quartiers, les ZAD ou envers les réfugiés (« *De Sivens à Calais, solidarité !* », « *A bas l'état, les flics et les frontières !* ») mais tou.te.s interpellaient sur les violences et l'impunité policières (« *Police partout, justice nulle part !* », « *Tout le monde déteste la police !* » et « *La police mutile, la police assassine !* », « *flic suicidé, à moitié pardonné !* »).

Les prises de paroles ont repris à Arnaud Bernard et ont souligné qu'il ne s'agissait pas de ne s'en pendre qu'aux « *lampistes* » mais bien à tous les maillons de la chaîne des responsabilités de ces crimes policiers. Les donneurs d'ordre et les fabricants d'armes, on ne les oublie pas !

Banderole au Monument aux morts

Le lendemain, on a pu voir, aux alentours de 8h, une banderole déployée au Monument aux Morts : « *Pour Rémi Fraisse, 26/10/14, ni oublié, ni pardon* ». Les flics, certainement prévenu.e.s par les scruteurs de caméras, sont venu.e.s l'enlever très rapidement.

C'est « rigolo » parce qu'au moment où on voyait cette remarquable banderole se faire enlever, on a pu lire dans un article du journal du matin les prévisions de Moudenc sur la vidéosurveillance et la vidéoverbalisation !!

Donc bravo à l'une des ces 200 caméras en service à Toulouse mais qui seront, dès 2017, 350 et dotées d'un système « *d'intelligence artificielle* » [permettant de détecter les « comportements](#)

suspects !! Pour votre sécurité vous n'aurez plus de liberté !

Ces actions prouvent qu'on ne lâchera pas, que nous gardons en tête la relax des flics responsables des morts de Zyed et Bouna 10 ans après leurs décès, que nous allons continuer à dénoncer les crimes policiers, les expulsions, de Calais à NDDL en passant par Toulouse (à la CREA, pas plus tard qu'hier, à 2 jours de la trêve hivernale !!!), le bétonnage et les partenariat public-privé profitant à des promoteurs crapuleux pour la plupart du CAC 40. Nous ne voulons pas de leur monde autoritaire, sécuritaire et capitaliste !

